

■ **Ripharm S.A.**, à Bulle, rendre tous services, accomplir toutes opérations et conclure tous contrats se rattachant au domaine de la santé, y compris l'importation et l'exportation de produits sanitaires (FOSC du 18.07.2002, p. 7). Dissolution de la société par voie de fusion avec GaleniCare AG, à Bern, aux termes de l'article 748 CO selon décision de son assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2002. Transfert des actifs et passifs de Ripharm S.A., à Bulle, à GaleniCare AG, à Bern, par voie de succession à titre universel.

Journal no 505 du 18.10.2002
(00700186)